

REPUBLIQUE FRANCAISE

 Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2022-12(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
 DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-deux et le 31 mars, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni en visioconférence, après convocation légale, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Date de convocation : 18 mars 2022
Nombre d'élus en exercice : 20
Présents : 15
Absents : 5
Votants : 15 + 1 pouvoir
Réception en Préfecture le :
Délibération certifiée exécutoire le :
Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

Etaient présent(e)s : Mesdames Stéphanie COLOMBERO, Lila DESJARDINS, Marion MAGNAN, Michèle MOUTTE, Patricia PAUL (ayant reçu pouvoir de monsieur GOSSA), Sandra RAPONI, Laurie SARDELLA. Messieurs Claude BONDIL, Robert GAY, Maurice JAYET, Bernard LIPERINI, Serge PRATO, Jean-Yves ROUX (en visioconférence), Daniel SPAGNOU (en visioconférence).

Etaient excusé(e)s : Mesdames Michèle COTTRET, Isabelle MORINEAUD. Messieurs Benoît GAUVAN, Marcel GOSSA (ayant donné pouvoir à madame PAUL), Jean-Michel TRON.

Objet : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2021

Le Président expose :

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen, le compte de gestion du comptable public, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021, signé par monsieur le Payeur départemental, comptable du Service départemental d'incendie et de secours.

Les résultats sont arrêtés comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	CUMUL SECTIONS
Recettes			
Prévisions budgétaires totales (A)	12 105 810,40 €	18 983 168,40 €	31 088 978,80 €
Titres de recettes émis (B)	7 810 821,45 €	19 398 698,43 €	27 209 519,88 €
Réductions de titres ©	7 729,71 €	341 561,12 €	349 290,83 €
Recettes nettes (D = B - C)	7 803 091,74 €	19 057 137,31 €	26 860 229,05 €

Dépenses			
Autorisations budgétaires totales (E)	12 105 810,40 €	18 983 168,40 €	31 088 978,80 €
Mandats émis (F)	7 517 415,55 €	19 131 605,52 €	26 649 021,07 €
Réductions de mandats (G)	813,37 €	422 909,77 €	423 723,14 €
Dépenses nettes (H = F - G)	7 516 602,18 €	18 708 695,75 €	26 225 297,93 €

Résultat brut de l'exercice			Totaux
Excédent	286 489,56 €	348 441,56 €	634 931,12 €
Déficit	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Totaux	286 489,56 €	348 441,56 €	634 931,12 €
--------	--------------	--------------	--------------

	Résultat 2020	Part investissement	Résultat 2021	Résultat clôture 2021
Investissement	7 342,54 €	0,00 €	286 489,56 €	293 832,10 €
Fonctionnement	15 430,15 €	0,00 €	348 441,56 €	363 871,71 €
Total	22 772,69 €	0,00 €	634 931,12 €	657 703,81 €

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir adopter le compte de gestion 2021 du comptable public et autoriser le Président à signer le compte de gestion 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration ont adopté ce rapport à l'unanimité, le jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration



Jean-Claude CASTEL

